

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2009

MAIRIE DE SAINT CLAIR

L'an deux mil neuf et le cinq du mois de mars à 20h15, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

ETAIENT PRESENTS : Mmes DUMAS C, POTIN C, VALLA-BEGOT,
Ms GIRARD R, GRENIER J, TARDY G, SABATIER R,
CELETTE R, LARGERON J, SPEISSMANN JP, MOUSTIER P,
SAUVAYRE G, ROUX JF, MILLOT P (arrivé à 20 heures 35)

POUVOIR : Mme CHAPUIS Claude donne pouvoir à M. SAUVAYRE Georges

SECRETAIRE DE SEANCE : Chrystel VALLA-BEGOT

Monsieur SABATIER René, Maire, Préside la séance.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal a été approuvé et signé par tous les membres présents.

1°/ RENOUELEMENT LIGNE DE CREDIT

Monsieur GRENIER, adjoint aux finances, rappelle au Conseil Municipal la ligne de crédit contractée auprès de DEXIA CLF Banque, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie. Cette ligne de crédit arrive à son terme le 10 mars 2009. Monsieur GRENIER propose de la renouveler.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve cette proposition, cette ligne de crédit sera renouvelée suivant plusieurs caractéristiques :

- ❖ Montant 105 000 €
- ❖ Durée 12 mois
- ❖ Index EONIA
- ❖ Marge 2%
- ❖ Les intérêts sont calculés mensuellement et payables trimestriellement par débit d'office.

2°/ SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ER} CLASSE

Monsieur SABATIER explique au Conseil Municipal qu'il faut supprimer le poste de Madame Jacqueline GIRARD qui est à la retraite depuis le 1 mars 2009.

3°/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE

Monsieur SABATIER expose au Conseil Municipal que considérant le départ à la retraite de Madame Jacqueline GIRARD, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accéder à la proposition de Monsieur le Maire.

4°/ INTEGRATION BUDGET AUBERGE AU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur GRENIER propose au Conseil Municipal l'intégration du budget auberge (nomenclature M4) dans le budget principal (nomenclature M14) à compter du 1 janvier 2009. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Receveur de toutes opérations afférentes à cette modification;

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision.

5°/ REDEVANCE ERDF AU TITRE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération afin de pouvoir émettre un titre de recettes à l'encontre d'ERDF pour percevoir la redevance au titre de l'occupation du domaine public communal. Il précise que pour l'année 2009 la redevance est d'un montant de 180 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

6°/ CESSION DE TERRAIN

A l'Est de COMBES dans l'emplacement réservé N°4, un accord de principe a été trouvé entre le Maire et deux acquéreurs voisins : Madame SCANDARIATO et Monsieur SARTORI. Pour permettre la création d'un accès à la maison de Madame SACANDARIATO, il est demandé à la commune de céder 12 m².

Le Conseil Municipal accepte cette cession de terrain à la condition que le mur soit reconstruit en pierre. Cette cession est conditionnée à la réalisation des deux acquisitions en cours.

7°/ QUESTIONS DIVERSES

Triathlon

Vendredi 6 mars 2009 à 19 heures Assemblée Générale à la Mairie.

Stationnement école

Régulièrement des voitures sont stationnées sur la route départementale en dépit des règles de sécurité en matière de stationnement aux abords de l'école sur la voie publique. Une information sera donnée aux parents d'élèves puis un avertissement sur les véhicules concernés.

Commémoration 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie)

Le Conseil Municipal et la FNACA invitent la population à cette commémoration le 19 mars à 18 heures 30 devant le monument aux morts de SAINT-CLAIR.

Travaux

Roland GIRARD fait le point sur les travaux :

- Eaux pluviales, usées, revêtement en enrobé chemin de l'abreuvoir.
- Réfection Chemin de Gourdanel (1 arrêt de car sera aménagé) et Chemin des Fontaines.
- Piste cyclable tranchée pour évacuation des eaux pluviales réalisée pour le compte de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay.
- Un regard a été remplacé à la Butte Ensoleillée.

Embauche d'un contrat aidé (à 90%)

Le Maire est chargé d'entreprendre toute démarche nécessaire pour recruter une personne via l'ANPE.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Quatre personnes hors conseil municipal avaient été désignées. L'enregistrement n'avait pas été fait officiellement, il convient de régulariser.

Sont désignés :

- Monsieur MONTAGNON Louis
- Madame SEILLER Odile
- Monsieur TARDY Georges
- Madame TEYSSIER Françoise

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 26 mars 2009.

La séance est levée à 21 heures 35.